BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2010

BUDGET DES OPERATIONS FUNERAIRES

Le Budget Annexe des Opérations Funéraires reprend les résultats de clôture du Compte Administratif 2009.

Les sections s'établissent ainsi :

Section d'Exploitation

Section équilibrée à...……..…….27.000,00 euros

Section d'Investissement

Section équilibrée à…..…….8.930,00 euros

PROJET DE DELIBERATION

Après avis de la 2ème Commission, les Membres du Conseil Municipal :

1) approuvent le rapport présenté,

2) adoptent le Budget Supplémentaire 2010 du Budget Annexe des Opérations Funéraires qui s'établit en dépenses et recettes de la façon suivante :

	Dépenses	Recettes
Section d'Exploitation	**27.000,00 €**	**27.000,00 €**
Section d'Investissement	**8.930,00 €**	**8.930,00 €**
	35.930,00 €	**35.930,00 €**

3) précisent que le niveau de vote des crédits budgétaires est le chapitre,

4) autorisent Monsieur le Maire à signer tous actes et documents découlant de la présente délibération.